



LA REUNION

Ce n'est pas un hasard si l'on dit de la réunion qu'elle est île à grands spectacles. Paysages grandioses, contrastes étonnants, végétation luxuriante, le cœur authentique de île bat , protégé par des remparts vertigineux. cirques secrets, plages, forêts et montagnes magiques, la réunion offre un cadre idyllique pour un séjour inoubliable.

DOCUMENTS A FOURNIR

MILITAIRES

Ordre de mutation ou ordre de débarquement,
Inventaire en trois exemplaires, détaillé, signé,
chiffré,
Original de l'attestation de la D.I.R.C.E.N pour
le personnel muté au CEP,
Demande d'admission en franchise

FONCTIONNAIRES CIVILS

Arrêté de nomination
Inventaire en trois exemplaires, détaillé, signé,
chiffré,
Demande d'admission en franchise

SOCIETES PRIVEES

Contrat de travail
Inventaire en trois exemplaires, détaillé, signé,
chiffré,
Demande d'admission en franchise

PARTICULIERS

Certificat de changement de résidence (établi
par la mairie la plus proche de votre domicile
métropolitain)
Inventaire en trois exemplaires, détaillé, signé,
chiffré,
Demande d'admission en franchise
Si vous transportez un véhicule
Original carte grise
Certificat de non gage

IMPORTANT

Vous êtes en droit de récupérer la TVA pour
les articles ayant moins de 6 mois et partant
par voie maritime, dans votre caisse ou
conteneur.

Pour cela il faut nous fournir en plus des
documents ci-contre :

Factures commerciales du fournisseur en trois
exemplaires, avec adresse outre mer, précisant
le montant hors taxes, TVA ressortante,
montant TTC et n° de SIRET du commerçant.

CE QU'IL FAUT SAVOIR

La réunion compte environ 606.000 habitants de moins de 15 ans.

Située à 10.000 Km de la métropole dans l'océan indien, la réunion fait partie de l'archipel des Mascareignes. Sa superficie est de 2512 km². Formée il y a environ 3 millions d'années par un système volcanique, ce jeune relief culmine à 3069 mètres.

La situation tropicale de île engendre un climat chaud et humide (de novembre à avril) et une saison sèche (de mai à octobre). La température varie de 20° en saison sèche à 30° en saison chaude ou été austral.

Le décalage horaire avec la métropole est de 3 heures pendant l'heure d'hiver métropolitaine, et de 2 heures en été.